



## R A P P O R T

**du Conseil communal au Conseil général de la Ville de Boudry relatif  
à une demande de crédit d'engagement de CHF 100'000.00 ayant  
pour objet l'assainissement d'armoires électriques à basse tension  
ainsi que l'installation de compartiments supplémentaires pour  
l'éclairage public.**

---

### **Résumé**

*Conformément aux assainissements déjà consentis ces dernières années, il a été prévu pour l'année 2019 de remplacer quatre armoires de distribution qui sont soit en mauvais état (fissurées), soit non encore équipées de réglettes sans protections des barres cuivre conductrices.*

Rapport n° : CG-8710.600-10  
Date : 17.01.2019  
Dicastère : Services industriels

---

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

Conformément aux assainissement déjà consentis ces dernières années, il a été prévu pour l'année 2019 de remplacer quatre armoires de distribution. La nécessité d'ajouter des compartiments supplémentaires pour l'éclairage public est vérifié de cas en cas avec les services techniques.

Même si ces armoires sont déjà désignées ou sélectionnées, le changement se fera par étapes afin de changer le choix d'une ou l'autre de ces dernières si des interventions sur la commune devaient prioriser un autre secteur.

#### **PROJET :**

##### **ARMOIRE BT**

Les quatre armoires sélectionnées sont soit en mauvais état (fissurées), soit non encore équipées de réglottes sans protections des barres cuivre conductrices.

Par rapport aux travaux d'assainissement des réseaux et des routes effectués en 2018, trois autres armoires ont été changées en lieu et place de celle prévues dans le rapport 2018. Par conséquent, parmi les quatre armoires sélectionnées, trois sont à nouveau proposées.

En fonction du projet des services techniques d'installer des armoires dédiées à l'éclairage public, une coordination sera faite entre Eli10 et les STEC afin de prévoir, si besoin, des armoires combinées avec des compartiments séparés entre la partie réseau BT et l'éclairage public.

Les armoires sélectionnées sont :

ADBT – Baconnière (5)



ADBT - Route de la Gare 54



ADBT - Vy d'Etra 4



ADBT - Pont des Repaires



Les coûts présentés ci-après concernent que le réseau électrique BT.

**COÛTS :**

<b>Pos.</b>	<b>Libellé</b>	<b>Coûts totaux</b>
1	4 armoires de distribution, y.c. provisoire et travaux de génie-civil	100'000.00
2	TVA 7.7%	7'700.00
<hr/> <b>Total TTC</b>		<hr/> <b>107'700.00</b>

Ce montant se trouve au budget des investissements sous « assainissement BT route de la Gare » pour un montant de CHF 100'000.- (HT).

**CONCLUSION**

Compte tenu de ce qui précède, nous vous invitons, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les conseillers généraux, à accepter l'arrêté proposé ci-après.

## LE CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE BOUDRY

Vu la loi sur les communes du 21 décembre 1964,  
Vu la loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC) du 24 juin 2014,  
Vu le règlement général de Commune du 23 mai 2016,  
Vu le règlement communal sur les finances (RCF) du 29 juin 2015,  
Vu le budget des investissements 2019,  
Entendu la commission de gestion et des finances,  
Sur la proposition du Conseil communal,

### a r r ê t e

- Article premier :** Un crédit d'engagement de CHF 100'000.00 ayant pour objet l'assainissement d'armoires électriques à basse tension ainsi que l'installation de compartiments supplémentaires pour l'éclairage public est mis à disposition du Conseil communal.
- Article 2 :** La dépense est comptabilisée au compte des investissements n° 20190201 et amortie au taux de 3% l'an.
- Article 3 :** Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté, à l'expiration du délai référendaire.

Boudry, le 17 janvier 2019

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La présidente

Le secrétaire

*Marisa Braghini*

*Pierre Quinche*